

général? L'OTAN célèbre cette année son vingtième anniversaire et ses pays membres délibèrent entre eux sur la structure et la stratégie d'ensemble et les objectifs de l'OTAN. Une discussion comme celle-là peut logiquement soulever un autre point: comment chaque membre de l'OTAN peut-il désormais participer au mieux aux objectifs convenus de l'OTAN. Il y a certes matière à amélioration pour ce qui est de l'OTAN, qui doit prendre pleinement conscience de son vaste objectif, outre son rôle militaire, et réaliser ses objectifs économiques et sociaux. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous intéressons certes tout autant à une détente que mes honorables vis-à-vis, mais à notre avis, ce n'est pas en affaiblissant sa position qu'on accroît ses chances de réaliser une détente. Le Canada n'aura pas un rôle très utile à jouer dans les entretiens comme ceux qui se déroulent actuellement à l'OTAN, parce que le gouvernement du Canada a déjà décidé de réduire sa participation et que sur sa liste de priorités l'OTAN a perdu son rang.

On a discuté d'une détente entre l'Est et l'Ouest, espérant une désescalade mutuelle des troupes de la part des pays du pacte de Varsovie et de nos alliés de l'OTAN. Le premier ministre a affaibli la perspective d'une détente; il a peut-être même retardé son avènement en embarrassant l'OTAN et en affaiblissant son pouvoir de persuasion s'il devait participer à de nouveaux entretiens avec les pays du pacte de Varsovie.

Je ne parle pas simplement des troupes que nous retirons, ce qui est peut-être un aspect secondaire de toute la question. Je parle du tort psychologique fait à l'alliance. Il y a six ans, le très honorable M. Pearson avait déclaré:

Actuellement, la politique de défense est basée davantage sur l'interdépendance que sur l'indépendance des nations. Aucun pays ne peut se défendre seul. La seule sécurité, surtout pour un pays comme le Canada, réside dans une action collective par l'entremise d'une alliance défensive comme l'OTAN qui repose ou devrait reposer, pour ce qui est de son aspect militaire, sur une force collective.

Le Canada ne doit rien faire pour affaiblir la politique et les initiatives collectives de notre continent ou de l'OTAN, mais il doit insister toutefois sur la nécessité de consultations complètes et continues entre associés. Autrement, la coalition de défense ne survivra pas et les politiques de défense de ses membres s'orienteront dans des voies différentes, de concert avec leurs politiques étrangères.

Du fait que l'alliance à laquelle nous appartenons repose sur une vaste assise, le risque d'une confrontation unilatérale entre les deux principales puissances est un peu moindre.

• (4.00 p.m.)

Il est sûrement de l'intérêt du Canada de raffermir l'alliance de l'OTAN plutôt que de

vouloir renforcer la défense de la souveraineté canadienne au sein d'un dispositif nord-américain. Il faut se méfier des analogies, je le sais, mais je crois que nous serions heureux, si nous ne dépendions pas tant de l'économie américaine, d'être engagés dans une alliance multilatérale, ce qui nous éviterait d'être seuls dans le même lit avec ce gros éléphant qui trouble le sommeil du premier ministre (M. Trudeau). Cet avantage et d'autres, qui se rattachent à l'OTAN, justifient les dépenses continues de fonds canadiens en vue de maintenir notre participation.

A mon avis, aucune autre option proposée par le premier ministre n'est convaincante. Aucun des choix énumérés à propos des cinq objectifs qu'il a fixés ne me paraît acceptable. Nous savons qu'un comité de la Chambre a conclu que le rôle du Canada au sein de l'OTAN devait être maintenu. Sans doute, il y a là matière à discussion et à remaniements. L'OTAN n'est pas parfaite; je ne connais aucune institution humaine qui le soit, monsieur l'Orateur, pas même le parti libéral.

Nous pourrions choisir la neutralité, bien entendu, et le non-alignement. Le premier ministre a bien fait de rejeter la neutralité pour le Canada. Mais si nous choisissons, ainsi que le premier ministre l'a dit, de rejeter la neutralité et d'appartenir à des alliances, pourquoi alors choisit-il de dévaloriser une alliance plus vaste au profit d'une association continentale plus étroite—à plus grands frais j'imagine, et en perdant une certaine influence dans un cadre plus vaste. C'est ici que nous touchons au fond de la philosophie du premier ministre sur ce point. Sa conception est celle d'une «Amérique-forteresse». Elle se fonde sur deux idées que la plupart des Canadiens ont rejetées depuis longtemps: l'isolationnisme et le continentalisme.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Lors de la campagne électorale, le premier ministre a parlé éloquemment d'abolir des conceptions de politique extérieure vieilles de 20 ans, et il est revenu à ce thème aujourd'hui. Qui aurait pu croire qu'il tenterait de remplacer ces conceptions qui datent de vingt ans par d'autres vieilles d'une quarantaine d'années?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Chez les jeunes surtout, qui croyaient que le premier ministre allait faire preuve d'ingéniosité et d'initiative, c'est à l'égard de la politique étrangère qu'on éprouve la plus grande déception. Le très honorable représentant a débité une série monotone d'objections juridiques pour ne pas avoir à aider efficacement le Biafra. A la conférence du Commonwealth, le Canada a joué